ARÉNA
RIVIÈRE-DU-NORD

RÈGLES DU HOCKEY LIBRE PARENTS / ENFANTS 15 ANS ET -

Nombre maximum de participant : 24

- Toute personne âgée de moins de quinze (M15) ans doit être accompagnée d'un adulte sur la glace;
- Un parent ne peut surveiller plus de trois (3) enfants;
- Le port de **l'équipement complet** pour les **enfants** est obligatoire alors que pour les **adultes**, le port du **casque**, des **gants**, **des patins, bâtons** sont **obligatoires**;
- Les participants doivent attendre le signal d'autorisation de l'opérateur avant d'aller sur la glace;
- Lorsque la sirène se fait entendre, les patineurs doivent quitter immédiatement.
- Les parties sont interdites, ce n'est que de la pratique.
- C'est à vos risques ARRDN se dégage de toutes responsabilités

Toute personne ne respectant pas les règlements est passible d'expulsion.

VILLE DE Prévost

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Sainte-Sophie